



# Associations Familiales Catholiques

AFC de Montpellier

---

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES A NOS FAMILLES

### **Rapport ATTALI** : Mise sous conditions de ressources des **Allocations Familiales**

Sera-t-il l'occasion pour les pouvoirs publics d'un nouveau rappel de l'utilité de la politique familiale ?

Pour les **AFC**, une telle proposition constitue une remise en cause de la politique familiale la plus efficace d'Europe et compromet sa lisibilité.

Si on ne fait pas des enfants pour de l'argent, on est parfois conduit à y renoncer pour des raisons économiques. D'ailleurs les études montrent que les Français n'ont pas le nombre d'enfant qu'ils souhaitent.

Or :

\* Les **Allocations Familiales** attribuées pour les enfants et indépendamment de la situation de leurs parents, ont pour objet d'apporter une contribution aux charges nécessaires pour leur éducation.

\* Ce mécanisme de solidarité à l'égard des familles ayant des enfants, cherche à limiter la diminution de leur niveau de vie par rapport à celui des foyers disposant des mêmes revenus mais ne supportant pas les mêmes charges d'enfants.

\* Cette disposition est la seule qui mobilise toutes les classes de la population en matière de démographie et d'éducation ; elle est la clé de la solidarité entre les familles et entre les générations.

Faut-il changer une politique qui gagne ? Ne faut-il pas au contraire en développer les atouts ? Les **AFC** se tiennent à la disposition des pouvoirs publics pour participer au débat.